# “Tirez sur les keufs” : Convoqué au tribunal, Abdul X présente ses excuses

15/08/2010 à 15h32



**Addendum 15 août :**

**Abdul X, le rappeur auteur de la chanson polémique et du clip « Tirez sur les keufs » a été placé en garde à vue vendredi soir, après la plainte du ministre de l’Intérieur, Brice Hortefeux. Le jeune homme, originaire de Sèvres (Hauts-de-Seine), a été entendu pendant près de cinq heures dans les locaux de la brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP) avant de voir sa garde à vue levée. […]**

Le clip de ce rappeur inconnu n’avait été vu que par quelques centaines d’internautes jusqu’à ce que le blog d’extrême droite **François de souche** s’en empare et le diffuse largement, suscitant une levée de boucliers chez les syndicats de policiers. […]

Le Parisien

**Addendum 13 août :**

**Le Rappeur Cortex, en vacances sur la Croisette, apporte son soutien à Abdul X**

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xeflw7_cortex-le-rappeur-soutien-abdul-x_news[/dailymotion]

**Olivier Cachin est journaliste, spécialiste du rap. Que pense-t-il de cette éventualité d'une plainte contre cet Abdul X ? « L'intégralité des groupes de rap poursuivis ces dix dernières années ont tous été relaxés.**

On est bien évidemment sur la liberté d'expression. Y'a une grosse différence entre menacer de mort un policier et prononcer certaines paroles dans un cadre bien défini qui est une chanson de rap, d'un artiste qui fait un morceau, qui contient des paroles, sorties du contexte qui pourraient être comprises comme incitant à commettre des crimes ou des délits. »

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=duyx0vqNLMo[/youtube]

Alibi Montana est un rappeur de Seine-Saint-Denis, déjà poursuivi. Comment cela s'était passé pour lui ? « J'ai très mal subi le fait de me retrouver devant les tribunaux pour mon répertoire. J'avais été poursuivi pour une chanson qui s'appelait Bienvenue à la Courneuve, suite au passage de monsieur Sarkozy. Je lui avais dit d'arrêter la politique spectacle et d'inciter les gens, sinon il allait se faire buter. J'ai gagné mes procès parce que les juges ont eu l'intelligence de voir que c'était de la musique, que j'étais auteur et que c'était une chanson comme une autre. »

RMC

Addendum 12 août :

– Reportage de France 3 avec interview de la mère du jeune

rappeur accusé d'incitation au meurtre

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=JstetYdU4jA[/youtube](
merci à Christopher)

**– La ministre de la Justice Michèle Alliot-Marie a annoncé ce soir avoir demandé l'ouverture d'une enquête préliminaire** suite à certains propos du rappeur Abdul X dans un clip intitulé "Tirez sur les keufs" diffusé sur Internet. Son homologue de l'Intérieur Brice Hortefeux a, lui, porté plainte. […] Le Figaro

– Rue 89 : *Un jeune homme des Hauts-de-Seine chante n'importe quoi, balance ses morceaux sur YouTube et MySpace et risque bien de provoquer la polémique dont le gouvernement a besoin en ces temps du tout sécuritaire. Ça commence le 11 août (le jour chiant, oui).* ***François Desouche****, star de la blogosphère d'extrême droite, publie un morceau d'Abdul X déniché on ne sait comment. […]*

**– Le ministre de l'Intérieur a annoncé, jeudi, en marge d'un déplacement à Lyon, qu'il allait porter plainte contre le rappeur à l'origine du clip diffusé hier par fdesouche.com et repris ensuite par Le Blog de la police.**

La réaction de Brice Hortefeux au du clip "Tirez sur les keufs"

**Sur le Blog de la police, des policiers réagissent au clip d'Abdul x** et se mobilisent face à ce « véritable appel au meurtre ». Ainsi les fonctionnaires demandent à Brice Hortefeux, leur ministre de l'Intérieur, de les défendre et de faire respecter l'article 12 du code de déontologie de la Police Nationale.